



**TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°90-2022-098

PUBLIÉ LE 19 AOÛT 2022

Sommaire

Préfecture du Territoire de Belfort /

90-2022-08-17-00001 - Arrêté modifiant les membres de la commission de contrôle des listes électorales pour la commune de FELON (2 pages)

Page 3

Préfecture du Territoire de Belfort

90-2022-08-17-00001

Arrêté modifiant les membres de la commission
de contrôle des listes électorales pour la
commune de FELON

ARRÊTÉ PREFECTORAL n°90-2022-08-17-
portant abrogation de l'arrêté préfectoral n°90-2022-05-20-00001 du 20 mai 2022 pour la commune de FELON et modifiant l'arrêté préfectoral n°90-2020-12-29-003 du 29 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département du Territoire de Belfort

Le préfet du Territoire de Belfort
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU l'arrêté préfectoral n°90-2020-12-29-003 du 29 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département du Territoire de Belfort

Vu le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI préfet du Territoire de Belfort ;

VU l'arrêté préfectoral n°90-2022-03-07-00001 du 7 mars 2022 portant délégation de signature à Monsieur Renaud NURY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort ;

VU l'arrêté préfectoral n° 90-2022-05-20-00001 du 20 mai 2022 modifiant le conseiller municipal siégeant à la commission de contrôle des listes électorales et de nommer un suppléant ;

VU le courrier en date du 9 août 2022 de Monsieur Eric WEISS, maire de FELON, élu le 26 juin 2022.

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au remplacement du suppléant du conseiller municipal siégeant à la commission de contrôle des listes électorales, pour incompatibilité de fonction (article L.19_IV_1°) ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général du Territoire de Belfort :

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le tableau annexé à l'arrêté préfectoral n°90-2020-12-29-003 du 29 décembre 2020 susvisé qui mentionne les nom, prénom et affectation des personnes désignées en qualité de membre des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales est modifié comme suit :

pour la commune de FELON :

Conseiller municipal :

Titulaire : Marie DE VLEESCHOUWER

Suppléant : David CHRETIEN

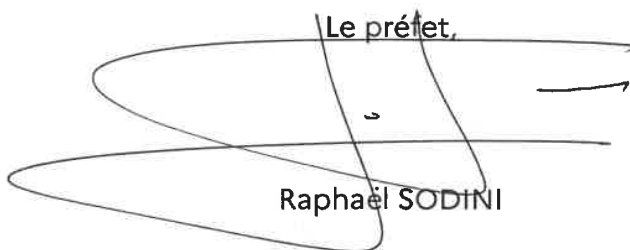
ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté n°90-2020-12-29-003 du 29 décembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département du Territoire de Belfort restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Monsieur le sous-préfet, secrétaire générale de la préfecture du Territoire de Belfort et Monsieur le maire de FELON sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le **17 AOUT 2022**

Le préfet,

Raphaël SODINI